

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°54 du 23 décembre 2010**

**PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)**

**Texte n°8**

**ARRÊTÉ N° 2370/DEF/DCSSA/AJA/CBDS**  
portant fixation des tarifs de prestations du service de santé des armées.

*Du 16 décembre 2010*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction des « affaires juridiques et administratives » ; bureau « conventions, brevets et droit aux soins ».*

**ARRÊTÉ N° 2370/DEF/DCSSA/AJA/CBDS portant fixation des tarifs de prestations du service de santé des armées.**

*Du 16 décembre 2010*

NOR D E F E 1 0 5 2 8 0 7 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte abrogé :*

Arrêté n° 1965/DEF/DCSSA/AJA/CBDS du 23 juillet 2008 (BOC N° 36 du 26 septembre 2008, texte 6. ; BOEM 620-6.1.7).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 620-6.1.7

*Référence de publication :* BOC N°54 du 23 décembre 2010, texte 8.

---

Le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la santé publique <sup>(1)</sup>, notamment l'article R\*. 6112-4 ;

Vu le code de la sécurité sociale <sup>(1)</sup>, notamment l'article L. 174-3 ;

Vu le décret n° 2005-1441 du 22 novembre 2005 modifié, relatif aux soins du service de santé des armées et notamment l'article 9-3,

Arrête :

Art. 1er. Les tarifs de prestations des établissements du service de santé des armées sont fixés conformément au tableau figurant en annexe.

Art. 2. Le forfait journalier donne lieu à facturation individuelle en sus des tarifs de prestations, sauf lorsqu'il est pris en charge par les régimes obligatoires de protection sociale.

Art. 3. Les tarifs visés à l'article 1er. prennent effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Art. 4. À compter de la date mentionnée à l'article 3., l'arrêté n° 1965/DEF/DCSSA/AJA/CBDS du 23 juillet 2008, portant fixation des tarifs de prestations du service de santé des armées est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le médecin général,  
sous-directeur « affaires juridiques et administratives »,*

Rémy MEESEMAECKER.

---

(1) n.i. BO.

## ANNEXE.

CODES.	TARIFS EN EUROS.	HOSPITALISATION NORMALES :
11 Médecine.	770	Hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Clermont Tonnerre à Brest, HIA Legouest à Metz, HIA Sainte Anne à Toulon.
12 Chirurgie.	1400	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Robert-Picqué à Bordeaux, HIA Clermont-Tonnerre à Brest, HIA Legouest à Metz, HIA Sainte-Anne à Toulon.
13 Psychiatrie.	650	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Laveran à Marseille, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Clermont Tonnerre à Brest, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Legouest à Metz.
CODES.	TARIFS EN EUROS.	SPÉCIALITÉS COÛTEUSES :
20 Spécialités coûteuses.	1900	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Sainte-Anne à Toulon, HIA Laveran à Marseille, HIA Robert-Picqué à Bordeaux, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Legouest à Metz, HIA Clermont Tonnerre à Brest.
26 Brûlés.	2400	HIA Percy à Clamart, HIA Sainte Anne à Toulon.
CODES.	TARIFS EN EUROS.	MOYENS SÉJOURS :
31 Rééducation et réadaptation fonctionnelle	600	HIA Percy à Clamart, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Legouest à Metz, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Clermont Tonnerre à Brest.
CODES.	TARIFS EN EUROS.	ALTERNATIVES À L'HOSPITALISATION :
50 Hospitalisation de jour en médecine normale.	1100	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Legouest à Metz, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Clermont-Tonnerre à Brest, HIA Laveran à Marseille.
52 Dialyse rénale ambulatoire.	900	HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Sainte Anne à Toulon.
53 Chimiothérapie ambulatoire.	900	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Legouest à Metz, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Clermont Tonnerre à Brest.
54 Hospitalisation de jour en psychiatrie.	770	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Legouest à Metz, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Clermont Tonnerre à Brest.
56 Hospitalisation de jour en rééducation.	340	HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Legouest à Metz, HIA Percy à Clamart, HIA Sainte-Anne à Toulon, HIA Clermont Tonnerre à Brest, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille.
57 Radiothérapie ambulatoire.	800	HIA du Val-de-Grâce à Paris.
58 Autodialyse assistée.	400	HIA du Val-de-Grâce à Paris.

59 Oxygénothérapie ambulatoire.	300	HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Sainte-Anne à Toulon, HIA Legouest à Metz.
60 Hospitalisation de nuit en psychiatrie.	800	HIA Bégin à Saint Mandé, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Percy à Clamart, HIA Desgenettes à Lyon, HIA Laveran à Marseille, HIA Sainte Anne à Toulon, HIA Legouest à Metz, HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Clermont Tonnerre à Brest.
90 Hospitalisation de jour en chirurgie normale.	1100	HIA Robert Picqué à Bordeaux, HIA Legouest à Metz, HIA du Val-de-Grâce à Paris, HIA Sainte-Anne à Toulon, HIA Clermont-Tonnerre à Brest, HIA Laveran à Marseille, HIA Percy à Clamart, HIA Bégin à Saint-Mandé, HIA Desgenettes à Lyon.